

L'un des thèmes centraux du rapport est que les pays devront certes suivre de bonnes politiques macroéconomiques et se doter d'infrastructures efficaces pour créer un *environnement propice* à une utilisation productive des ressources, mais que cela ne suffira pas à transformer la structure des économies africaines. Des efforts majeurs doivent simultanément être entrepris pour *renforcer les capacités dans les pays africains* — pour améliorer l'instruction et la santé publiques et pour étoffer considérablement les structures institutionnelles dans lesquelles doit s'inscrire le développement. C'est pourquoi le rapport appuie vigoureusement l'appel lancé par la CEA et l'UNICEF en faveur d'une stratégie de développement axée sur l'élément humain.

[...]

Les enseignements de l'histoire donnent à penser que la légitimité politique et l'existence d'un consensus sont parmi les conditions essentielles d'un développement durable. Pour être viable, une stratégie de développement conçue pour les pays africains doit tenir compte des traditions historiques de l'Afrique aussi bien que des réalités actuelles. Elle suppose que l'on substitue aux attitudes souvent autoritaires du passé une politique de participation, à l'écoute de la base et qui fasse intervenir les populations, au niveau du village notamment, dans les décisions qui les touchent directement¹⁸.

Des représentants canadiens disent, eux aussi, que nous apprenons au moyen de dures expériences comment mieux réaliser l'ajustement structurel. Même s'il faut encore souvent appliquer des mesures économiques énergiques, on ne peut plus faire passer les conséquences sociales et politiques au second plan. Dans le cadre de l'étude du Sous-comité sur le processus controversé d'ajustement en Guyane, auquel le Canada participe en dirigeant un groupe d'appui du FMI en vue d'aider le pays à éponger ses arriérés envers le Fonds, Marcel Massé convient que : «Dans le cas du Canada, notre programme devrait comporter, dans presque tous les cas d'ajustement structurel, une forte composante portant sur les répercussions sociales. En même temps, nous ne devrions pas oublier que la capacité des sociétés d'évoluer, de faire face à des mesures difficiles, se fonde sur l'acceptation sociale, ce qui implique des élections libres, le respect des droits de la personne et des organisations privées. Nous devrions veiller à ce que ces réformes se fassent en même temps¹⁹. Le ministre Monique Landry, dans le discours cité précédemment, déclarait : «On ne veut surtout pas que des démocraties soient étouffées par l'ajustement structurel.»

Néanmoins, certains sceptiques disent que l'acceptation d'une définition plus humaine de l'ajustement dans les discours reste lettre morte. Pendant qu'on reformule le modèle économique, ses répercussions sociales négatives sont encore traitées au moyen de palliatifs plutôt que par des changements fondamentaux. Le groupe de travail sur les ONG de la Banque mondiale concluait récemment :

18. *L'Afrique subsaharienne : De la crise à une croissance durable, Étude de prospective à long terme*, Washington, Banque mondiale, 1989, p. xii et 72. Pour une application à l'Amérique latine, voir George Psacharopoulos, «Lutte contre la pauvreté en Amérique latine», dans *Finances et Développement*, mars 1990, p. 17 à 19.

19. Sous-comité de la dette internationale, *Procès-verbaux et témoignages*, fascicule n° 3, 22 février 1990, p. 14-15.